

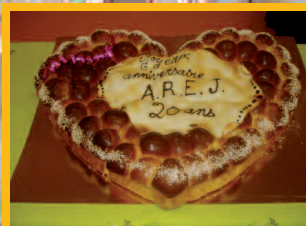
Vue du Pont

Mars 2011

Le budget 2011

Souvenirs
du 4 février 1941

L'Arej a 20 ans



SOMMAIRE

» Mot du maire	p 2
» Urbanisme	p 4
» Actualité municipale	p 5
» Vie économique	p 8
» Intercommunalité	p 9
» Divers	p 9
» Enfance et jeunesse	p 10
» Culture et animation	p 12
» Sports et loisirs	p 16
» Libre expression	p 18
» Santé publique	p 18
» Info mairie	p 19
» Agenda mars	p 20

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent.

Contact :
communication@
mairie-pontsaintmartin.fr

PONT SAINT MARTIN « COMMUNE SOLIDAIRE »

Si le service social de la commune est une véritable plateforme d'information auprès de la population, l'action sociale des centres communaux relève de la libre initiative de la municipalité. En effet, la subvention municipale versée au CCAS permet à ce dernier d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

QUEL EST LE RÔLE DU CCAS ?

Le rôle du **Centre Communal d'Action Sociale*** est d'apporter une aide financière aux familles en difficultés (séparation, décès du conjoint, perte d'emploi, situation de surendettement).

Le CCAS s'appuie sur l'aide d'associations caritatives. Un partenariat privilégié s'est développé avec le Secours Populaire de Rezé et le Secours Catholique.

UN RENDEZ-VOUS DE SOLIDARITÉ : LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Il a été organisé, à la demande de la Banque Alimentaire, une collecte au Super U les 26 et 27 novembre. Celle-ci a permis de récolter 1725 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Je remercie les Martipontains qui ont participé à cette collecte aussi bien en qualité de bénévoles que de donateurs.



DES ACTIONS SOCIALES POUR CHACUN :

• Les demandeurs d'emploi

La municipalité est également sensible à la problématique de l'emploi. Pour faciliter les démarches de recherche d'emploi, la commune accorde en complément de la carte LILA gratuite du Conseil Général, des tickets TAN aux foyers, sous certaines conditions de ressources. Les offres d'emploi sont communiquées par voie d'affichage et auprès des personnes qui ont confié leur C.V. au service social. Pour les jeunes (16-25 ans) sortis du système scolaire, la commune

subventionne la Mission Locale à travers la Communauté de Communes de GrandLieu. Cette association est un espace d'insertion socioprofessionnelle qui peut leur attribuer des aides financières (aide à la formation, au financement du permis de conduire...).



• Les plus jeunes

Depuis quelques années, le service social anime l'aide aux devoirs proposée aux élèves du primaire rencontrant des difficultés scolaires, grâce à l'action de sept bénévoles.

• Les aînés

Nos aînés (personnes de plus de 60 ans) ne sont pas oubliés. Ils bénéficient de l'aide du CLIC, association financée par la commune, espace d'information et d'aide aux démarches de la personne âgée et de sa famille.



En portant le programme « Seniors en Vacances » de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), le CCAS a permis à 7 personnes de faire un séjour à Damvix en plein cœur de la Venise Verte l'été dernier.

Pour la première fois, sous l'impulsion d'Huguette Rayneau, adjointe aux affaires sociales, à la solidarité et à l'insertion, une action a été organisée dans le cadre de la Semaine Bleue en proposant la projection du film « Du Moulin au Pain » de Luc Brusseau. Une centaine de personnes y ont assisté. Il leur a été servi un goûter pour leur plus grand plaisir. « Pause Café », association de solidarité à destination des personnes isolées en recherche d'un lien social œuvre également en faveur de nos aînés.

• Les personnes en situation de handicap

Dans le domaine du logement, le conseil municipal a récemment pris la décision de réduire la taxe d'habitation des personnes en situation de handicap.

UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT AIDÉ

Je finirai par l'action volontariste concernant le logement. Si la commune a été innovante en 1996 en créant deux logements d'urgence, leur remplacement est prévu dans le futur projet de construction de 12 logements locatifs sociaux à proximité de la future médiathèque et du pôle associatif. Dans l'objectif de maintenir la création de 8 logements HLM par an, d'autres logements aidés seront construits dans la troisième tranche du Haugard.

Vous l'avez compris, l'objectif de vos élus est de mettre en œuvre un certain nombre d'actions répondant aux besoins de chacun : jeunes travailleurs, familles, personnes âgées, personnes seules...

Yves François, Maire

* CCAS de Pont Saint Martin

Marie-Catherine DUPUITS

Tél. 02 40 26 87 27

Ouverture Mairie

8h45-12h et 13h45-17h



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES : un travail de réflexion collective

Le plan d'occupation des sols est en cours de révision. Conformément à la loi sur l'eau et au Code de l'Urbanisme, il doit intégrer réglementairement diverses études : le diagnostic agricole, l'inventaire des zones humides, etc. Le syndicat du bassin versant de Grand Lieu et la Chambre d'Agriculture, à la demande des élus, animaient en présence des exploitants agricoles communaux, notamment, la méthodologie du recensement, la démarche et le calendrier.

Claude Naud, président du syndicat du bassin versant et du comité local de l'Eau, rappelait que *"l'obligation de recenser les zones humides concernait la seule commune, mais ni le SAGE, ni le syndicat du Bassin versant qui avait toutefois accepté la mission de coordonner les actions sur le terrain, en définissant une méthode acceptée par la Préfecture, pour mieux mutualiser les coûts, les compétences et les efforts des uns et des autres. Car il est indispensable que chaque nouveau plan local d'urbanisme soit accompagné d'un inventaire des zones humides, faute de quoi, le Préfet ne le validera pas"*.

Pour lui, la prise en charge de la pré-localisation des zones humides effectuée ces dernières semaines par les exploitants agricoles locaux était très positive et aidait à définir la meilleure méthodologie. L'expérimentation réalisée sur Pont Saint Martin allait servir à d'autres communes. Ce que confirmait Michel Coudriau, responsable de la Chambre d'Agriculture : *"les exploitants agricoles sont ceux qui connaissent le mieux le terroir, les sols, l'histoire des parcelles. Il faut s'appuyer sur cette connaissance. Il est hélas vraisemblable que d'autres SAGE et territoires n'ayant pas assez associé les exploitants en amont de l'inventaire vont connaître des soucis au fil des mois à venir. Déjà, certains maires et exploitants nous font part de leurs interrogations et de leurs inquiétudes"*.

Les exploitants agricoles ont manifesté leur souhait de participer activement à la suite des travaux d'inventaire, après le premier travail de pré-localisation effectué : 147 ha ont été identifiés par eux en zones humides sur les 2188 ha de la commune, lors de plusieurs réunions

animées par Philippe Retière, adjoint. Les exploitants ont fait part de leurs inquiétudes concernant le plan de gestion des zones inventoriées et retenues au final. Ils ont donc naturellement exprimé leur volonté de rester une réelle force de propositions auprès de la Chambre d'Agriculture qui va se pencher sur la rédaction d'une charte de gestion des zones humides. Cette initiative a été saluée par Claude Naud.

Ludovic Anizon, chargé de mission du syndicat du bassin versant de Grand Lieu, reprécisait les grandes étapes de la démarche et le calendrier prévisionnel. Le comité de pilotage a été actualisé suite à des modifications dans la liste. L'étape suivante sera la poursuite sur le terrain de l'inventaire, avec les exploitants et le syndicat du bassin versant. Une seconde réunion du comité de pilotage, sous la présidence du maire, permettra de présenter et de discuter des résultats. La démarche se clôturera par une réunion publique et une présentation de ces résultats après d'éventuelles dernières négociations entre toutes les parties.



LE CONSEIL MUNICIPAL du 20 janvier en bref...

Comme le prévoit la loi avant le vote du budget, les élus ont débattu des orientations budgétaires pour l'année 2011. Ce débat qui ne donne pas lieu à un vote a pour objet d'exposer les contraintes externes influençant la situation financière de la commune, de proposer les orientations de la collectivité et de présenter les incidences des choix et orientations au niveau de la fiscalité et de l'endettement.

Les autres décisions :

- **Jeunesse** : dans le cadre de la municipalisation des services liés à la jeunesse, les élus ont adopté les règlements intérieurs de la Maison des jeunes et du club pré-ados ainsi que divers tarifs déjà pratiqués par les associations gérant précédem-

ment ces structures.

- **Social** : les élus ont décidé d'instituer l'autonomie financière du CCAS (centre communal d'action sociale) et ont adopté la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un agent communal auprès de ce service à hauteur de 60% d'un temps plein.
- **Poste d'auxiliaire à la bibliothèque** : la responsable actuelle de la bibliothèque devant gérer, en plus de son activité habituelle, la préparation et le suivi des différents dossiers en lien avec le projet de future médiathèque, la municipalité a décidé de maintenir le service actuel en recrutant une personne pour la seconder en qualité d'auxiliaire des bibliothèques sous contrat d'ac-

compagnement à l'emploi pour une durée de 12 mois.

- **Demandes de subventions** :
 - 6 000 € auprès de la CAF pour la mise aux normes de l'office du multi accueil La Farandole
 - 2 250 € auprès de Ville-Vie-Vacances pour la mise en place d'actions relatives à l'enfance et à la jeunesse.
 - 2 000 € auprès du Ministère de la Défense pour l'acquisition d'une stèle en mémoire des 10 aviateurs de la Royal Air Force tombés sur la commune en 1941 qui sera inaugurée lors des cérémonies commémoratives les 7 et 8 mai prochains.
 - 25 000 € auprès du Ministère de l'Intérieur pour le projet de réhabilitation et extension des vestiaires du football.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le samedi 26 mars au Château de la Pigossière. Tous les aînés de plus de 71 ans sont conviés à ce repas. Un courrier vous a été adressé par la mairie. Si jamais vous n'aviez pas reçu celui-ci, n'hésitez pas à contact Marie-Catherine Dupuits au **02 40 26 87 27**.

D'où vient cette tradition ?

Dans les années cinquante, l'association « La vie montante » animée à l'époque par le vicaire de la paroisse, l'abbé Hivert, avait pour habitude de se rassembler dans la salle de Jean David - Boucher (actuel Plaisir Gourmet), à l'issue de la messe célébrée en leur honneur après les fêtes de Pâques. À cette époque, se rassembler pour échanger était important car les moyens de déplacements et de communication étaient limités. Ils parta-

geaient alors un léger goûter dans une ambiance festive. La logistique était assurée par « Sœur marguerite » (sœur infirmière qui sillonnait les routes de la commune pour assurer les soins). En 1965, sitôt élue, la nouvelle municipalité de Joseph David décide d'offrir chaque année un repas à ses aînés. Les membres du bureau d'aide sociale sont mis à contribution : les hommes assurant le service du vin, les femmes venant en aide au personnel de la famille David qui prépare le repas servi dans leur salle. Dans les années 80, le nombre de convives grandissant, le repas a été organisé au restaurant scolaire avant de l'être au Château de la Pigossière. Aujourd'hui, ce sont les élus municipaux qui assurent le service avec la collaboration de leur conjoint(es).



Travaux à la salle Saint Martin

Des travaux importants de réfection des couvertures et des enduits de la salle Saint Martin vont se dérouler du 1^{er} mars au 30 avril. L'accès au bâtiment restera possible par l'une ou l'autre des portes, mais sans doute avec quelques désagréments (poussière, bruit...). Les locations resteront possibles. Merci à tous les usagers de la salle pour leur compréhension.

Conseil municipal du 10 février : PRÉSENTATION DU BUDGET 2011

Pont Saint Martin atteint aujourd'hui 5 600 habitants. La commune, essentiellement rurale et peu demandeuse de services il y a quelques décennies, change, avec une nouvelle population qui souhaite trouver sur place des services adaptés à ses attentes.

Le rôle de vos élus est d'avoir un regard périphérique, d'écouter, de trouver le bon niveau du curseur concernant les nouveaux services et équipements, au regard de ce qui est supportable financièrement par le budget communal et par les Martipontains, en sachant parallèlement saisir les opportunités et le maximum de subventions.

C'est ce qui vous est proposé dans ce budget primitif 2011 :

- créer de nouvelles salles associatives
- proposer des locaux plus spacieux, plus adaptés, pour la bibliothèque
- agrandir les locaux recevant des équipes sportives.
- entretenir le patrimoine bâti communal, agrandir ou créer des locaux pour accueillir de nouveaux personnels du fait de l'augmentation des besoins
- entretenir le linéaire de la voirie communale important sur notre

commune ainsi que les réseaux d'assainissement ou d'eau potable.

- améliorer le cadre de vie, les conditions de travail des enseignants et des écoliers des Halbrans...

Tout en répondant aux priorités que je viens de citer, les élus sont attentifs, dans un contexte économique difficile pour beaucoup, à ne pas pénaliser outre mesure le budget des familles.

Les recherches de toutes les subventions possibles n'ont jamais été aussi importantes. Il nous faut aussi penser à équilibrer les recettes en faisant appel à la mise en place d'une taxe de 10% sur les plus-values réalisées par un propriétaire sur ses terrains lorsqu'ils deviennent constructibles suite à une révision de plan local d'urbanisme.

D'autres solutions existent et devront être étudiées ensemble comme la nouvelle taxe sur les enseignes commerciales. Nous travaillons également en ce moment à l'accueil de nouvelles entreprises sur divers sites communaux : si l'emploi de proximité du bassin de vie sera gagnant pour certains, la commune le sera aussi par le biais de nouvelles taxes foncières.

Alors, c'est vrai, l'augmentation des impôts reste importante cette année

comme l'est le programme d'investissement.

Cette augmentation intègre volontairement également et par prudence plusieurs inconnues : stagnation des dotations reversées aux communes, lois et normes qui se durcissent entraînant des surcoûts, surprises financières possibles à l'ouverture des plis après appel d'offres...

Mais il faut également parler vrai : comparons les montants payés par les contribuables et non pas les seuls taux entre communes puisque l'impôt payé est la multiplication de ces taux par les bases communales, très différentes d'une commune à l'autre, comme nous le rappelons régulièrement. Et ces bases sont basses pour Pont-Saint-Martin qui a de nombreux besoins.

Les élus travaillent pour répondre à ceux-ci en interne, mais aussi avec la Communauté de Communes de Grand Lieu dans le cadre du Projet de Territoire en cours.

Yves François

• **Impôts et taxes** : les taux des taxes locales seront les suivants pour 2011 (+ 5%) : 21,11 % pour la taxe d'habitation, 29,31 % pour le foncier bâti, 77,72 % pour le foncier non bâti.

• **Vacataires** : la mairie pourra désormais recruter des vacataires pour les besoins ponctuels de ses services dans divers domaines : aide à la mise en place de manifestations, service en salle lors de réceptions, distribution de publication municipale, surveillance de cantine, animation périscolaire...

• **Subventions aux associations** : 43 524,21 € sont attribués aux associations martipontaines pour l'année 2011.

• **Budget primitif assainissement** :

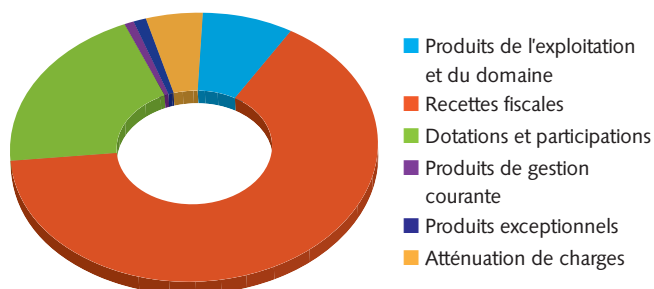
Il s'équilibre à 260 500 € en fonctionnement et 443 370 € en investissement dont 200 000 € pour la réhabilitation des réseaux rue du Vignoble, 8 000 € pour une étude sur l'assainissement collectif au cœur du Champsiome et 144 770 € en réserve pour la future station d'épuration.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2011 : 7 138 712 €

- 4 966 612 € en fonctionnement
- 2 172 100 € en investissement

» Les recettes de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4 846 612 €. Elles proviennent essentiellement des recettes fiscales (2 836 064 €), des dotations et participations (1 440 817 €).



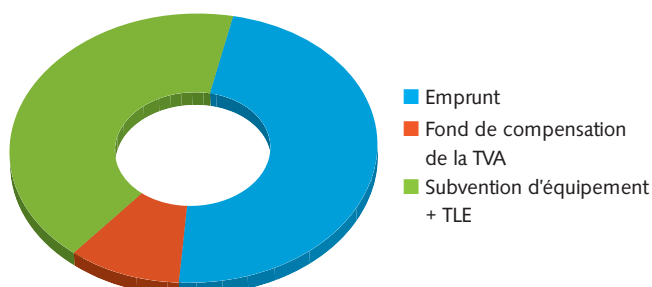
A savoir : les redevances de la restauration scolaire et de l'occupation du domaine public devraient rapporter 465 971 € cette année. Les loyers et locations de salles rapporteront, quant à eux, près de 21 000 €.

» Les principaux investissements pour 2011

- Médiathèque-pôle associatif : 886 000 €
- Salles de sport/foot : 465 500 € (dont 450 000 € pour les vestiaires de Football)
- Voirie : 238 000 €
- Aménagement du dépôt de la Nivardière : 60 000 €
- Enfance jeunesse : 42 400 €
- Entretien des bâtiments communaux : 42 000 €

» Les recettes d'investissement : 1 427 917 €

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de l'emprunt (696 500 €) et des subventions d'équipement (560 000 €) qui comprennent les subventions pour les opérations de réfection des vestiaires de football ainsi que pour la construction du futur pôle associatif/médiathèque.



» Les dépenses de fonctionnement

Sur un billet de 100 €

- Charges à caractères générales : 26,02 €
- Charges de personnel : 48,20 €
- Autres charges de gestion courante : 7,62 €
- Charges financières : 2,72 €
- Charges exceptionnelles : 0,45 €
- Dépenses diverses : 14,98 €



Les charges à caractère général s'élèveraient à 1 292 239 € avec les principales dépenses liées au fonctionnement des services (fluides, entretien des bâtiments communaux, restauration scolaire, entretien des terrains et des véhicules). Les charges de personnel représentent un montant de 2 394 015 €.

Les autres charges de gestion courante, d'un montant de 378 355 € comprennent notamment les contributions diverses, les subventions aux associations et au CCAS, les indemnités des élus, la participation aux groupements de collectivités et aux scolarisations hors commune.

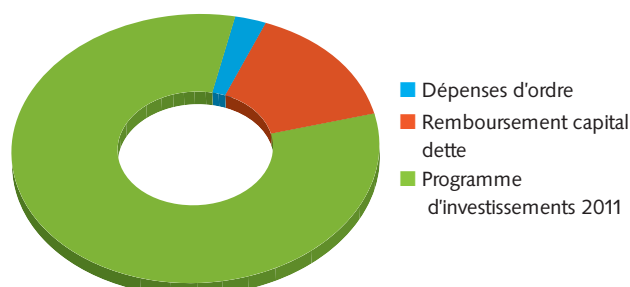
Les charges financières, d'un montant de 135 320 €, sont constituées par le paiement des intérêts de la dette et de la ligne de trésorerie.

Les charges exceptionnelles comprennent les secours et les titres annulés et sont estimées à 22 500 €.

Enfin, les dépenses diverses, d'un montant de 744 183 € se décomposent comme suit :

- 250 000 € de dotations aux amortissements
- 494 183 € de virement à la section d'investissement

» Les dépenses d'investissement



Un nouveau SITE INTERNET pour l'UCAPL

Venez vite découvrir le nouveau site de l'UCAPL, sur **www.martipage.fr**. Vous pourrez y trouver un annuaire des professionnels adhérents ainsi qu'un calendrier des manifestations organisées par l'association. Chaque professionnel bénéficie d'une fiche personnelle gratuite qu'il peut lui-même mettre à jour.

Renan Collin, créateur du site et adhérent à l'UCAPL, a travaillé sur la visibilité du site sur la toile « *chaque catégorie professionnelle comme chaque fiche est référencée sur les mots clés correspondants* ». Il s'agit d'un bon moyen pour tous les professionnels martipontains de faire connaître leur activité. Si vous êtes intéressés par un référencement sur ce site, n'hésitez pas à contacter Renan Collin au **06 09 98 47 22**.



L'UCAPL organise une FOIRE ARTISANALE

Le samedi 16 avril prochain, l'association des artisans et des commerçants, l'UCAPL, organise une journée commerciale. En effet, les artisans sont invités à être présents sur le square Utrillo tandis que les commerçants du bourg ouvriront les portes de leur magasin. Pour l'occasion des stands seront installés sur le square Utrillo et la place Saint Martin.

Artisans martipontains, n'attendez plus et réservez dès maintenant votre stand pour participer à cette journée et faire connaître votre activité. Une communication spéciale sera faite pour l'occasion et l'information sera relayée sur les communes alentours. Pendant cette journée, un animateur professionnel sera présent dans les rues martipontaines.

La rivière sera également mise à contribution : les membres d'un club de modèles réduits assureront des démonstrations



La foire commerciale aura lieu sur la place Saint Martin et le square Utrillo

de pilotage de maquettes de bateaux et dispenseront des initiations.

Nul doute que les Martipontains et habitants des communes alentours seront nombreux à venir visiter cette foire !

INFOS PRATIQUES

Emplacement couvert 3m x 3m : 110 €, alimentation électrique comprise – Remise de 30 € pour les adhérents UCAPL. Une table et un banc seront fournis.

Pour plus d'informations ou une demande particulière, contactez Jean-Paul Rousseau au 02 40 26 85 25 ou Mickaël Choblet au 02 40 02 00 49.

KING Gates



Loïc Ballu s'est installé en fin d'année dernière en tant que distributeur de la marque KING Gates pour l'ouest de la France. KING Gates propose du matériel adapté, pour les professionnels, en automatismes : résidentiel, collectif et industriel, en contrôle d'accès : clavier, interphone, vidéophone, badges et en motorisation de volets roulants.

Contact : Loïc Ballu

Les Rairies – Pont Saint Martin

King.gatesouest@free.fr

Tél. 06 36 35 57 49 - Fax : 02 40 327 326

Votre coiffeuse à domicile

Anaïs Francil est coiffeuse depuis 5 ans, et ce n'est pas par hasard qu'elle a choisi ce métier : c'est sûrement grâce à son oncle, responsable d'une école de coiffure qu'elle a trouvé sa voie. Après avoir occupé différents postes en salon, elle décide en novembre de poursuivre sa passion en développant son service à domicile. Entièrement équipée pour coiffer toute la famille, Anaïs se déplace sur un rayon de 20 km et propose coupes, mèches, balayage...

Anaïs coiffure

35 le Petit Frety
44860 Pont Saint Martin
06 86 55 67 00

Divers

Une association de plus : l'AMAP Martipontaine

Une association de plus a vu le jour à Pont Saint Martin en novembre dernier à l'initiative de Sylvie Dubois et Corinne Philippe. Il s'agit d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une l'Agriculture Paysanne).

Le bureau a été voté comme suit :

- Président : Bernard Rigal
- Trésorière : Sylvie Dubois
- Secrétaire : Corinne Philippe
- Secrétaire adjointe : Sylvie Lascaud



Actuellement, l'association compte 40 adhérents. La distribution a lieu sous le préau de l'école Saint Joseph le jeudi de 18h à 19h. Au choix : des légumes, des œufs, des poulets, des produits laitiers et prochainement une nouveauté avec le porc (viande, saucisson, boudin, rillette, pâté...). Une cotisation de 5 € annuelle est demandée.

Toute personne intéressée peut contacter : Sylvie Dubois au **02 40 02 11 30** ou Corinne Philippe au **02 40 31 24 01**. Mail : amapmartipontaine@gmail.fr.



Intercommunalité

Grand Lieu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.cc-grandlieu.fr

SIÈGE COMMUNAUTAIRE

Le projet de siège communautaire porte sur la construction d'un bâtiment d'une surface de 1 133 m² dont 678 m² au rez-de-chaussée et 455 m² à l'étage.

Les membres du conseil communautaire ont décidé, à l'unanimité, de retenir l'esquisse établie par les cabinets BODREAU Architecture et BOPLAN Ingénierie. Le début des travaux pourrait être envisagé à la fin de l'été 2011 pour une livraison au 2^e semestre 2012.

La construction du nouveau siège va permettre de rendre aux bureaux de l'Hôtel des entreprises n°1, actuellement occupé par les services de la CCGL, leur vocation première de pépinières d'entreprises.

CHS MONTBERT

En novembre prochain, le Centre Hospitalier spécialisé de Montbert déménagera à Bouguenais. Ce transfert laissera libre une quarantaine d'hectares de terrain située à proximité du giratoire du Butay sur la route départe-

tementale n°137 Nantes - Aigrefeuille sur Maine/Montaigu.

La communauté de communes a décidé de se porter acquéreur de ce site pour y aménager un nouveau parc d'activités. Un accord, tenant compte des travaux de désamiantage et de déconstruction, a été trouvé sur le prix d'acquisition des terrains à 2 € le m².

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le prochain conseil aura lieu le **mardi 29 mars à 18h30** salle du Verger à La Chevrolière.

Les prochaines collectes des D3E sont prévues les **samedis 5 mars et 2 avril** de 8h à 13h au siège de la Communauté de communes, sur le parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière.

Communauté de Communes de Grand Lieu - Parc d'Activités de Tournebride - BP.3- 44 118 La Chevrolière
Tél : 02 51 70 91 11 / Fax : 02 51 70 91 10 - grandlieu@cc-grandlieu.fr - www.cc-grandlieu.fr

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE intègre le service périscolaire



340 petits gourmets à satisfaire en 1h30 : c'est pas une mince affaire, et en plus...

« j'aime pô les haricots verts ! »

À l'occasion de la mutualisation des services, l'équipe d'encadrement a retravaillé sur le déroulement du temps de repas pour les élèves des écoles élémentaires.

Depuis le 3 janvier, des créneaux horaires par niveau ont été établis, permettant aux élèves de manger chaque jour à la même heure.

De plus, un principe de temps de repas minimum a été instauré.

- 30 min pour les CP
- 20 min pour les CE1, CE2, CM1 et CM2

Ce temps est nécessaire à la prise d'un repas complet collectif.

Dans un souci d'amélioration de nos services, nous étudions à présent le temps de restauration des enfants des écoles maternelles.

ACTIVITÉS PROPOSÉES pendant les vacances à la Maison des Jeunes

- Initiation boxe anglaise, encadrée par un professionnel, les 3 et 4 mars.
 - Tournoi de baby-foot interclubs de jeunes, les 10 et 11 mars
- Pensez à retirer votre dossier d'inscription 2011 à la Maison de l'Enfance.
Pour plus de renseignements, contactez les animateurs Cathy & Corentin.

Maison de l'Enfance, service jeunesse

Tél. : 02 40 26 80 64

Par mail : responsablejeunesse@mairie-pontsaintmartin.fr

LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION vous ouvre ses portes

Le samedi 26 mars de 9h30 à 12h30

(voir dans l'agenda)

Un temps d'échange avec les martipontains qui souhaitent découvrir les services qui accueillent les enfants et les adolescents.



JINKSKUNST au Café T'es In

Le « Café T'es In », redémarre de plus belle en 2011. Quatre temps forts auront lieu cette année, chaque dernier samedi du mois de mars, juin, septembre et décembre. Pour la première, le « Café T'es In » proposé par le service jeunesse de la mairie, accueille le samedi 26 mars un

artiste rezéen Jinkskunst. Originaire de suisse, Jinkskunst a suivi des études dans l'audiovisuel, s'ensuivent de nombreuses expériences artistiques et professionnelles (réalisation de pochettes d'albums, photographe, travail pour des magazines et la télévision...).

Passionné par les arts de rue, le hip-hop, le graff, cet artiste ne veut pas se restreindre et décide d'étendre son art en 2007 en s'exprimant par la technique du « pochoir » sur toile. Ses thèmes de prédilection : tout ce qui le touche positivement ou négativement dans sa conscience politique, les infamies humaines. Avidé de découverte, Jinks considère chacune de ses œuvres comme une expérience à part entière, tant dans la façon d'aborder son sujet que dans les techniques utilisées.

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir l'univers de cet artiste, le samedi 26 mars, à la Maison des Jeunes de 15h à 19h.

Au programme : démonstration et exposition.

Ouvert à tout(es) les Martipontain(e)s. Café et thé offerts. À découvrir sur la toile :

<http://www.jinkskunst.com>



Petits et grands ont répondu présents pour la 3^e édition de la « Faîtes des jeux » organisée par la FCPE.

Jeux d'adresse, de société, de construction, de motricité, jeu du restaurant, déguisements, chasse aux trésors... : chacun a pu se faire plaisir !

L'après-midi s'est terminée autour de galettes pour le bonheur des gourmands ! Merci à tous, bénévoles et participants, pour avoir contribué à la réussite de cette journée !



ÉCOLE ST JOSEPH

Une conférence sur le comportement des enfants

La commission Information et Relations Parents de l'Apel St Joseph organise une conférence-débat le **mardi 5 avril à 20h30** dans la salle des fêtes. Son objectif est de comprendre comment et pourquoi se manifeste la violence des jeunes élèves de l'école primaire. Cette réflexion autour du comportement de nos enfants sera menée par une psychologue et une enseignante de l'association Educ Pro. Elle permettra d'écouter les témoignages des parents et des professeurs des écoles, de répondre à leurs interrogations. Des pistes de travail pour permettre aux écoliers de développer et restaurer des aptitudes à vivre ensemble seront développées. Cette conférence gratuite est ouverte à tous les Martipontains.

Les enfants d'aujourd'hui sont les adolescents et adultes de demain.

Merci de rapporter votre dossier d'inscription à l'école Saint Joseph ou de prendre rendez-vous le plus tôt possible pour une éventuelle inscription.

LA « FOLLE JOURNÉE » des élèves de CE2, CM1 et CM2

Le vendredi 4 février, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de l'école Saint Joseph sont allées en sortie à la « Folle Journée » de Nantes.

Ils ont pu assister à un grand concert d'orchestre symphonique et à plusieurs petites prestations autour de ces grands musiciens post-romantiques que sont Malher, Strauss, Liszt, Brahms... Ils ont effectué tout un travail de découverte autour de ces grands musiciens ainsi que des familles d'instruments. Les élèves ont été ravis de découvrir ce thème et en garderont un bon souvenir.



SOUVENIRS du 4 février 1941

Le 4 février 1941, un bombardier Hampden AD750 de la Royal Air Force était abattu par la D.C.A allemande, sur le territoire de notre commune, au lieu-dit « Les Loreaux », entraînant la mort des 4 aviateurs présents à son bord.

Grâce à la location par la mairie d'une pelle mécanique, les services de déminage de la protection civile sont intervenus les 18 et 19 janvier derniers afin de rechercher les restes de cet avion.

Une opération qui s'est déroulée avec l'aide de nombreux passionnés de l'association locale de recherches historiques « Sur les Chemins d'Herbonne », de l'ABSA (Association Bretonne pour le Souvenir Aérien) et de l'AREA (Association pour la Recherche d'Epaves Aéronautiques). Tandis que la pelle mécanique charrie de gros monticules de terre, les passionnés retournent la moindre petite motte à la recherche de tous les éléments possibles.



L'extincteur retrouvé parmi les décombres

À l'heure du bilan, le butin est un peu plus maigre que prévu : deux cylindres de moteur (sur les 18 composants les 2 moteurs), un extincteur de bord, une recharge de mitrailleuse contenant quelques 86 balles et une multitude de pièces métalliques dont il reste maintenant à déterminer la fonction.

La trouvaille la plus intéressante reste une montre, qui, une fois nettoyée, a permis de déterminer l'heure exacte du crash : 22h30.



L'ensemble des passionnés qui ont participé à la fouille ainsi que l'équipe des services de déminage de la protection civile



Quelques jours plus tard, Gérard Poisson, témoin du crash avec son frère Bernard, s'est rendu sur le lieu des fouilles.

Avec une grande émotion, il a raconté ses souvenirs : « J'avais alors 18 ans, mon jeune frère en avait 15. Au petit matin, le lendemain du crash, les allemands sont allés enlever les corps de 3 des aviateurs près de la carcasse de l'avion ».

En effet, l'un d'eux était tombé un peu plus loin avec son parachute. C'est le lendemain, le 5 février, que Gérard Poisson et son frère sont retournés sur les lieux du crash.

Il raconte : « Nous rassemblons des restes humains laissés sur place. Nous plaçons le tout dans une boîte et l'enterrons dans la haie en creusant dans le talus. Nous plaçons une petite croix pour le repérage et la pitié et recouvrons le tout de terre et de branches ».

Les deux garçons fouillent également les restes de l'avion et retrouvent un chandail. Lors d'une visite de la mère d'un aviateur disparu, en 1946, celle-ci reconnaîtra le chandail qu'elle avait tricoté pour son fils. Gérard Poisson rejoindra ensuite la Résistance avant de prendre l'uniforme en 1945 et de participer à l'occupation de l'Allemagne fin 1945 – début 1946.

Gérard Poisson sur les lieux du crash

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la section locale UNC



L'assemblée générale de la section locale de l'Union Nationale des Combattants a eu lieu le 27 janvier, salle Saint Martin, en présence d'Yves François. Elle compte aujourd'hui 43 combattants, 17 veuves et 1 sympathisant. La réunion a débuté par une minute de silence à la mémoire de leurs camarades décédés en 2010 : Yves Bodiguel, Julien Sautejeau, Jean Pineau (vice-président), Jean Figureau, Michel Baudry, ainsi que Alain Guéry, ancien membre de la section.

Le président, Jules Clayeman a ensuite rappelé les principales informations

transmises par l'Union Départementale et s'est fait porte-parole de la section pour féliciter une nouvelle fois Martial Amiand, porte-drapeau qui a reçu le brevet de la médaille militaire. Les veuves de combattants qui ont de faibles ressources peuvent bénéficier d'aides (renseignements auprès de Madeleine Bournigal). L'association accompagne également le comité de pilotage qui a été constitué pour organiser les cérémonies commémoratives des 7 et 8 mai à Pont Saint Martin.

Le programme 2011 :

- 10 mars : réunion de secteur à Orvault,
- 7 et 8 mai : cérémonies commémoratives et inauguration d'une stèle à la mémoire des équipages des bombardiers de la Royal Air Force qui se sont écrasés sur la commune en 1941,

- les 3, 4 et 5 juin : 86^e congrès national à La Roche sur Yon,
- 8 juin : sortie des adhérents,
- 6 septembre : congrès départemental à la Cité des Congrès de Nantes,
- 21 octobre : concours de belote, salle des fêtes,
- 11 novembre : cérémonie commémorative suivie du repas annuel,
- 18 novembre : assemblée générale statutaire à Ligné,
- 5 décembre : cérémonie du souvenir AFN à Rezé.



Un ancien combattant À L'HONNEUR

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté empreinte de modestie que Martial Amiand a reçu des mains du Préfet de Région Jean Daubigny, le brevet de la médaille militaire lui accordant le droit à la décoration et au port de celle-ci. Cette cérémonie tripartite, légion d'honneur, médaille militaire et médaille du mérite a eu lieu le 9 décembre dernier dans les salons de la préfecture en présence des récipiendaires des trois distinctions.

Au cours de la période de son service militaire en Algérie, Martial Amiand s'est vu attribuer la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze pour citation à l'ordre de son régiment (Le 1/6^e Régiment d'Infanterie) : *"Soldat très courageux ayant toujours fait preuve de sang froid. S'est tout particulièrement distingué le 4 juin 1958 dans la région de Thiers (Grande Kabylie) au cours d'un violent accrochage avec une forte bande*

rebelle puissamment armée. A été blessé à la poitrine au cours de l'action." Martial est toujours porteur du projectile à ce jour. Titulaire d'autre part de la médaille commémorative d'A.F.N., de la médaille de la reconnaissance de la Nation et de la croix du combattant, il assure fidèlement auprès de l'association de l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Pont Saint Martin, la fonction de porte-drapeau depuis 1993, association au sein de laquelle il emporte l'estime de tous ses camarades et amis. Félicitations et rendez-vous pour la remise de la médaille !





L'AREJ fête ses 20 ans !

14 janvier 1991 - 14 janvier 2011

Un vingtième anniversaire partagé autour d'une bonne galette pour célébrer cette amitié et ces échanges au-delà des frontières, et rappeler les points communs de la naissance d'un jumelage. C'est en 1985 que deux Martipontains Hélène et Jean Guitteny découvrent en Vallée d'Aoste en Italie une commune s'appelant Pont Saint Martin partageant de nombreux points communs et c'est ainsi que des liens d'amitié et d'échanges se sont affinés depuis les 6, 7 et 8 juin 1992 où le jumelage s'est officialisé.

Mais l'AREJ s'est ouverte vers l'Angleterre où des échanges avec de jeunes ados, voyages d'écoliers et aussi d'adultes ont permis d'agrandir ce cercle d'amitié et de rencontres avec notre ville jumelle de Brockenhurst dans la New Forest.

L'AREJ se charge de l'hébergement en famille, aidant ainsi les gens à se connaître, à se rencontrer lors des manifestations (forum) et s'apprête à mettre tout en œuvre pour l'accueil et l'hébergement des familles et descendants des aviateurs lors du week-end de reconnaissance et de mémoire les 7 et 8 mai prochains en souvenir d'aviateurs anglais et canadiens morts sur la commune en 1941.

L'AREJ s'est associée, à la dimensions de ses moyens, à l'aide humanitaire lors des catastrophes comme le tsunami en Indonésie, le tremblement de terre à Haïti et la tempête Xynthia à la Faute sur Mer.

Plus localement avec l'association des Trois Ports, l'AREJ favorise la rencontre des habitants de Pont Saint Martin, La Chevrolière et Saint Aignan de Grand Lieu avec les balades sur l'Ognon au mois de septembre.

Un temps fort en 2011

L'AREJ, forte de sa centaine d'adhérents continuera d'œuvrer pour plus de rencontres et de respect, d'échanges et d'ouverture entre les citoyens.

À noter sur votre agenda : Soirée dîner/variétés samedi 2 avril à 20h, salle des fêtes.

Cette soirée se mijote en coulisses et nous vous donnons rendez-vous pour vous offrir un moment de détente et de convivialité, où l'ambiance sera assurée avec un spectacle de qualité sans oublier le menu « presque parfait » ! Vous pouvez vous inscrire dès à présent chez :

- Rachel Pineau : 02 40 26 86 11
- Gilberte Drouin : 02 40 26 81 48
- Yves Perrochaud : 02 40 26 84 57



La Renaissance...

La chorale des Martin Chanteurs s'associe au Chœur de Goulaine le temps d'un week-end musical pour vous faire découvrir ou redécouvrir la beauté du style Renaissance.

Les concerts auront lieu :

- Le samedi 26 mars à 20h30 en l'église de Pont Saint Martin
- Le dimanche 27 mars à 17h en l'église de Haute-Goulaine

Chœur de Goulaine vous interprétera la messe solennelle dite « de Sainte Cécile » de Charles Gounod sous la direction de leur chef de chœur

Manon Février. Les Martin Chanteurs, quant à eux, vous interpréteront divers extraits d'œuvres de Mozart à Josquin Desprez en passant par Gastoldi, sous la direction de leur chef de chœur Benoît Strauss.

Nos 2 chorales chanteront également

ensemble un *Gloria* de Vivaldi ainsi qu'un extrait des *Funérailles de la reine Mary* de Purcell.

Amateurs ou curieux de connaître la musique de la Renaissance, vous êtes tous conviés à nos concerts. Venez nombreux !



NOUVEAU BUREAU des Joyeux Saint Martin

À la suite de notre assemblée générale, notre bureau se compose comme suit :

- Présidente : Pierrette Gruau
- Vices-présidents : Alain Lecoq et Jacqueline Pouvreau
- Trésorière : Jeannine Roué
- Trésorière adjointe : Renée Hervouet
- Secrétaire : Noëlle Bichon
- Secrétaire adjointe : Colette Lorteau
- Responsables Belote : Michel Pouvreau, Michel Jonin, André Tourillon
- Responsable des salles : Pierre Le Rouzic
- Responsables du bar des concours : Henriette Pouvreau, Jeannette Jaunet

- Responsable gym : Jeannine Roué
- Coordonnatrices chorale et sorties : Andrée Sauvaget, Adèle Gatine
- Responsable minibus : Daniel Deniau

Mardi 8 mars : St André de la Marche

Musée du Textile et visite chez la famille Mary, apicultrice. Départ vers 9 h : histoire du textile choletais, conditions de travail des ouvriers, démonstration sur les métiers à tisser. Déjeuner. Visite commentée de la passion du miel de la famille Mary.

Prix : 44 € par personne, pour les adhérents

Mercredi 6 avril : La Gacilly et Tropical Parc

Matinée consacrée à la découverte d'Yves Rocher, visite du jardin botanique présentant plus de 1100 espèces. Déjeuner. Tropical Parc avec le spectacle « Les animaux font leur show », puis découverte libre du parc avec exposition d'orchidées, d'oiseaux exotiques, d'aras, de cacatoès et de perruches.

Prix : 55 € par personne, pour les adhérents

Notre voyage annuel : Le Portugal du 28 mai au 4 juin, par car.

Inscription dès maintenant : 819 € par personne. Acompte de 100 € à la réservation. Le solde du voyage est à régler pour le jeudi 21 avril. **Une carte d'identité en cours de validité est obligatoire.**



Calendrier de mars du BASKET

Matches Seniors à domicile :

■ Dimanche 13 mars

Seniors 1 Filles – Ruaudin (72), 15h30

■ Samedi 26 mars

Seniors 2 Masculins – Sèvre et Maine, 20h30

■ Dimanche 27 mars

Seniors 1 Masculins – St Laurent Plaine, 13h30

Seniors 1 Filles – Doué la Fontaine (49), 15h30

Seniors 2 Filles – Sèvre et Maine, 17h30

Renseignements :

Dominique GODARD

44 rue du Pays de Retz – 44860 Pont Saint Martin

Tél. : 02 40 32 73 43 à partir de 19 heures





Sports ET LOISIRS

Programme des activités PONT GIRO

La saison cycliste est reprise depuis maintenant quelques semaines. Les Amis de Pont Giro vous invitent à rouler avec eux. Pour ce faire, rendez-vous sur le parking du Super U tous les jeudis à 13h30.

Notre prochaine randonnée cyclo aura lieu le dimanche 10 avril. Trois circuits sur route sont prévus : 30, 60 et 90 kms et deux circuits VTT : l'un pour débutants et l'autre pour vététistes confirmés.

Notre randonnée annuelle de l'Ascension se fera du 2 au 5 juin et nous emmènera en Touraine. A l'aller, nous traverserons le vignoble nantais puis, les Mauges, le Vihierois, le Saumurois, pour arriver à Saint Patrice en bordure de Loire. Le retour se fera en longeant la Loire pratiquement sur tout le parcours.

Si vous êtes intéressés par cette randonnée, contactez-nous au plus vite, il reste quelques places.

Pour terminer la saison, le repas dansant aura lieu le samedi 5 novembre à la salle des fêtes.

Contacts

Jackie Cellier : 02 40 04 40 37

Jacques : 02 40 32 79 96

Jean-Luc : 02 40 26 80 73

Calendrier du TENNIS DE TABLE

Le club USP Tennis de Table vous présente le calendrier de la deuxième phase de championnat pour le mois de Mars.

Le dimanche 20 mars :

D0 : Pont Saint Martin – Presqu'île

D1A : Pont Saint Martin – Mouzillon

D3A : Pont Saint Martin – Rezé

Le dimanche 27 mars :

R1 : Pont Saint Martin – Ligné

R3 : Pont Saint Martin – Roche Vendée

D1B : Pont Saint Martin – Besne Donges

D3B : Pont Saint Martin – La Montagne

D3C : Pont Saint Martin – Chevrolière Lac

Le club de tennis de table organise son traditionnel **tournoi de double le dimanche 6 mars** toute la journée, salle Gardin. Ce tournoi est ouvert aux licenciés du club et de tout le département.

N'hésitez pas à visiter notre site internet :

<http://usptt.free.fr>

USP Tennis

Rencontres du mois de Mars à Pont Saint Martin

- Garçons 13/14 ans régionale
Dimanche 20 mars 9h - salle Coubertin
contre Montaigu (date à confirmer)
- Garçons 9/10 ans départementale
Dimanche 20 mars 14h - halle de tennis
contre US Bouguenais
- Garçons 15/16 ans départementale
Dimanche 27 mars 14h - halle de tennis
contre TC Bouaye



Tournoi Seniors + du 15 au 24 avril 2011

Comme chaque année notre tournoi seniors + se profile et déjà nous appelons à votre participation en tant que joueur bien sûr mais aussi en tant qu'intervenant à l'organisation de ce tournoi afin qu'il garde sa notoriété de tournoi réussi et où il y règne une ambiance dès plus agréable.

Alors tous à vos raquettes !

Le championnat

Pour de nombreuses équipes le championnat touche à sa fin.

Petit récapitulatif des derniers résultats :

- La première phase du championnat jeune départemental est terminée mais une deuxième phase va commencer à compter du 20 février pour les équipes 9/10 ans et 15/16 ans garçons.
 - Les équipes jeunes évoluant en régionale ont eu du mal en 15/16 ans mais il faut dire que la poule était très relevée. En 13/14 ans après 3 journées, l'équipe est bien placée.
 - Au 8 février, le championnat senior arrive à son terme avec un bilan tout à fait correct. L'équipe 1 féminine joue les premiers rôles dans sa poule et devrait finir en deuxième ou en troisième position. L'équipe 2 féminine s'est très bien comportée et a permis à des jeunes de participer à leur première compétition adulte. Les équipes masculines évoluant en régionales se maintiennent avant la dernière journée.
 - Les différents résultats et classements sont disponibles sur le site du club <http://www.usp-tennis.fr>
- Nous sommes bien évidemment derrière tout le reste de nos équipes et les encourageons de toutes nos forces.

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

Se former pour secourir

Une personne victime d'un accident grave a plus de chances de rester en vie si elle bénéficie des gestes de premiers secours avant l'arrivée des pompiers ou du Samu. Compte tenu des distances allongeant les délais d'intervention, former un maximum de personnes aux gestes de premiers secours est une nécessité.

Pour favoriser la formation du plus grand nombre et permettre à chacun d'être acteur face aux accidents de la vie courante, les bénévoles du Centre de Soins Infirmiers de Bouaye-Les Sorinières, associé aux autres Centres de Soins du Pays de Retz et à la Mutualité Sociale Agricole, organise 5 formations aux gestes de premiers secours dont une sur

notre territoire le samedi 2 avril de 8h à 17h et dimanche 3 avril de 8h à 12h à Bouaye (une participation de 30 € est demandée).

Les formations sont assurées par des formateurs de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, de la Croix Rouge, de la Croix Blanche ou de la Protection Civile.

Le programme de 12 heures permet l'obtention d'un certificat de compétences agréé par le ministère de l'intérieur. Les formations abordent l'usage du défibrillateur.

Pour vous inscrire ou vous renseigner, contactez le Centre de Soins Infirmiers Bouaye-Les Sorinières au **02 40 32 61 62** ou csi.bouaye.lessorinieres@orange.fr

Libre EXPRESSION

Peu d'entreprises, PLUS D'IMPÔTS pour les ménages

Le conseil municipal a débattu le 20 janvier des orientations budgétaires 2011. Les élus de Pont-Saint-Martin Avance se sont exprimés sur les choix présentés par le groupe majoritaire.

« Nous avons bien entendu que les taux des 3 taxes locales vont être augmentés de 5 %.

L'année dernière, ils ont augmenté de 6 %. Avec les revalorisations nationales des valeurs locatives, on arrive à 15 % en deux années.

Pourquoi en est-on arrivé à demander aux Martipontains un tel effort ? Parce que des investissements sont nécessaires et que les ressources de la commune sont insuffisantes. Cela s'explique par le manque d'ambition et le manque d'anticipation des groupes majoritaires successifs. Les ressources fiscales de Pont Saint Martin proviennent essentiellement de deux sources : d'une part les taxes locales perçues directement par la commune et d'autre part la dotation versée par la CCGL proratisée en fonction des taxes professionnelles payées par les entreprises implantées sur chaque territoire communal.

Pour faire court, plus il y a d'entreprises sur une commune, plus elle

perçoit de dotation de la CCGL et de taxes foncières.

Des communes voisines ont su anticiper en développant leurs zones d'activités et en attirant les entreprises sur leur territoire communal. Elles ont des recettes fiscales beaucoup plus importantes que Pont-Saint-Martin. L'autre conséquence pour ces communes, c'est que les taux des taxes communales sont plus faibles, et n'ont même pas augmenté depuis plus d'une dizaine d'années dans une commune voisine !

Une fois ce constat effectué, le problème n'est pas résolu.

C'est pourquoi, nous demandons que le renforcement des recettes commu-

nales constitue un objectif décliné dans les projets en cours :

- dans le projet de territoire et les évolutions futures de la CCGL.
- dans le futur PLU dont l'un des axes doit être le développement des activités commerciales, artisanales et industrielles.

Il nous paraît important et surtout indispensable de ne pas reproduire les erreurs du passé. La faiblesse des ressources communales n'est pas une fatalité. Il faut absolument que les choix qui vont être faits permettent à la commune de se tourner résolument vers l'avenir et de redresser ses finances. »

Les élus de PSMA

SOIREE DEBAT

Le vendredi 18 mars 2011

Salle des Fêtes de Pont Saint Martin

Ouverture des portes et des stands d'exposition à 19h30

Projection du film
« Nos enfants nous accuseront »
réalisé par Jean-Paul JAUD

A 20h30

suivi d'un débat

QUE CONTIENT NOTRE ASSIETTE?



Proposée par l'association
PONT SAINT MARTIN AVANCE
www.pontsaintmartinavance.com





HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M^{me} FAVRY mercredi 16 mars de 16h à 17h30

■ Permanences au Centre médico-social

« Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanence les mardis 2 et 15 mars le matin et les
jeudi 10 et 24 mars l'après-midi sur rendez-vous au
02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de
13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :

Les jeudis 3 et 17 mars, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information
et de Coordination Gériatrique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42 – M^{me} LOUBOUTIN
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 4 et 18 mars de 9h à 12h sur
rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez
néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute
la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Restauration scolaire	02 40 26 89 47 02 40 26 87 28	matin uniquement
Urbanisme	02 40 26 87 34	
Aide sociale	02 40 26 87 27	

ÉTAT CIVIL DE JANVIER

■ Naissances :

Aude BOSSENO, 7 rue du Pays de Retz
Léo JONCOUR, 6 rue du Pays de Retz
Gabin CHARPENTIER, 62 rue des Sables
Elena DAUFOUY, 23 rue de l'Ognon
Havana AUDOUAIRE, 4 rue de la Nivardière

■ Décès :

Marie-Thérèse MINIER née BERTAULT, La Roselière, 5, rue des Loriots
Léon MACHARD, 5 rue des Vignes
Michel BAUDRY, 9 avenue de l'Ognon

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence
au 06 84 62 30 98.

**NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore,
contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17,
après 20h et le week end, faire le 17.**

Agenda

MARS

» Dimanche 6

TOURNOI DE DOUBLES

Organisé par
l'USP Tennis de table
Salle Gardin, de 9h à 20h

Multi accueil
La Farandole

Restaurant
scolaire

» Lundi 14

DON DE SANG

Salle Gatien,
de 16h30 à 19h30

PORTES OUVERTES

du service

ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION



Centre
de loisirs

» Mercredi 16

LECTURE D'UN CONTE

À partir de 4 ans
Bibliothèque,
de 16h15 à 16h45

Club
pré-ados

» Samedi 26

• REPAS DES AÎNÉS

La Pigossière

• CONCERT

Organisé par
les Martin Chanteurs
Église, 20h30

• CAFÉ T'ES IN

Maison des jeunes,
de 15h à 19h

Maison
des jeunes

Samedi 26

De 9h30 à 12h30

RAM

École maternelle
Les Halbrans

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

MARS 2011 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ Centre de soins Infirmiers :

Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
06/01	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
13/01	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
20/01	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
27/01	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08

*Les gardes sont susceptibles
d'être modifiées au dernier moment*